

# Dossier de subvention pour une action spécifique

**ATTENTION** : vous devez remplir cette fiche uniquement si vous souhaitez mettre en place une action spécifique.  
A dupliquer pour autant d'actions spécifiques pour lesquelles vous sollicitez une subvention.

## PRÉSENTATION DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION

Intitulé de l'action :	
Objectif de l'action :	
Contenu de l'action :	
Public(s) cible(s) :	
Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :	
Lieu(x) de réalisation :	
Date(s) de mise en œuvre prévue(s) :	
Durée de l'action : (précisez le nombre de mois ou d'années)	
Journée d'action : (précisez les horaires)	
Méthode d'évaluation prévue pour l'action :	



# Dossier de demande de subvention 2020

## BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION PROJÉTÉE

CHARGES	Montant <sup>1</sup>	PRODUITS	Montant
<b>60 – Achats</b>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services (*lors d'une manifestation, action)			
Achats matières et fournitures (matériel, alimentation)		<b>74- Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	
Fournitures d'entretien et de petit équipement (matériel de bureau et informatique)		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Fournitures non stockables (factures d'électricité, d'eau)		-	
<b>61 - Services extérieurs</b>		-	
Locations immobilières et immobilières		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
Divers (frais de séminaire, conférence)			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires (conseiller juridique, comptable, notaire...)		Intercommunalité(s) : SQY	
Publicité, publication (frais de communication)		-	
Déplacements, missions, réception, stage		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
Frais postaux et de télécommunication (facture de téléphone, internet et timbre poste)		-	
Divers (licence reversée à une ligue, fédération/affiliation/cotisations)			
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
<b>64- Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Dont cotisations, licences, dons manuels ou legs	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>3</sup></b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

\* Les informations sont données à titre d'exemple.

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

